



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

Garde côtière  
canadienne

Canadian  
Coast Guard



VOL. 36, ÉDITION MENSUELLE N° 2  
25 février 2011

Numéro de publication 40063779

# PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la  
**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

<http://www.notmar.gc.ca/abonner/>

## SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 7
Partie 2 Corrections aux cartes .....	8 à 32
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	NÉANT
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	33 à 38
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume .....	39 à 45

Direction générale des services maritimes  
Aides à la navigation



## NOTES EXPLICATIVES

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte et dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

**Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion** - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*. En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

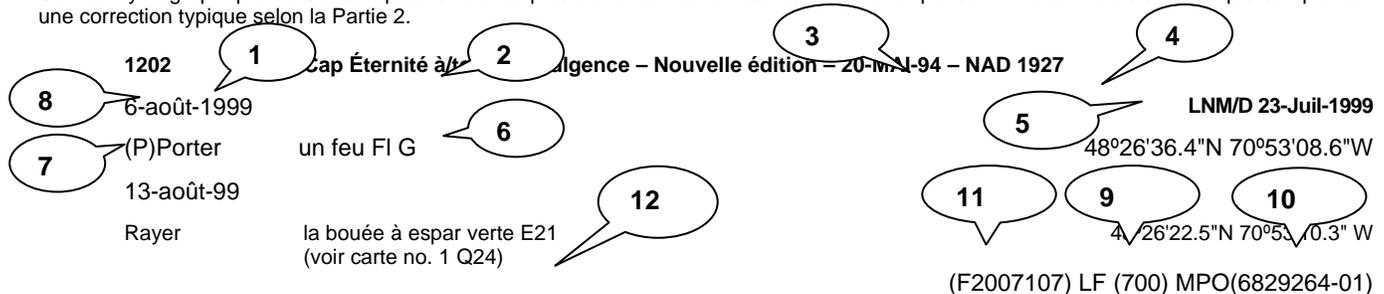
**Cartes marines et publications canadiennes** - Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2010* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

<http://www.chs-shc.gc.ca/pub/en/products/core.cfm>

**NOTA: This publication is also available in English.**

### CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence du SHC

11 - Numéro de référence de la GCC

12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L) dernier (N) Avis aux (M) navigateurs / (D) Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

## MISE EN GARDE

### AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

#### Terre Neuve

Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de St. John's  
Case postale 5667  
ST JOHN'S, NL A1C 5X1  
Téléphone: (709) 772-2083 / 2106  
Facsimilé: (709) 772-5369

#### Maritimes

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Sydney  
Case postale 8630  
SYDNEY, NS B1P 6K7  
Téléphone: (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676  
Facsimilé: (902) 564-2446  
Courriel: [notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca](mailto:notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca)

#### Québec

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre des opérations régionales (COR)  
101, boul. Champlain  
QUÉBEC, QC G1K 7Y7  
Téléphone: (418) 648-5410 / 4427  
Facsimilé: (418) 648-7244  
Site Web: [www.marinfo.gc.ca](http://www.marinfo.gc.ca)

#### Centre & Arctique

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Sarnia  
# 215 - 105 rue Christina  
SARNIA, ON N7T 7W1  
Téléphone: (519) 337-6360 ou 1-800-265-0237  
Facsimilé: (519) 337-2498

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Iqaluit  
Case postale 189  
IQALUIT, NU X0A 0H0  
Téléphone: (867) 979-5269  
Facsimilé: (867) 979-4264

\* Services disponibles en français et en anglais.

### ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

#### ACCÈS WEB

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web - <http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxbmc9ZSI7>. Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

---

## INDEX

---

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER. ....	2
*201 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.....	2
*202 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION. ....	2
*203 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4) .....	3
*204 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - ÉDITION DES LIVRE DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME ET ÉDITION ANNUELLE 2010 – MODIFICATIONS AUX BUREAUX DE LA GARDE.....	3
*205 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - ÉDITION DU LIVRE DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME - PACIFIQUE - 2010. ....	4
*206 SERVICES DE COMMUNICATIONS ET DE TRAFIC MARITIMES (SCTM) - RÉGION DU CENTRE ET DE L'ARCTIQUE – LE SERVICE COMMERCIAL DE CORRESPONDANCE PUBLIQUE EST SUPPRIMÉ EN PERMANENCE.....	5
*207(P) CANSO HARBOUR AND APPROACHES/ET LES APPROCHES – BOUÉE À ÊTRE SUPPRIMÉE. ....	5
*208(P) CAPE CANSO TO/À COUNTRY ISLAND - AIDES À ÊTRE SUPRIMÉES. ....	5
*209(P) MALPEQUE BAY – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.....	6
*210(P) BAIE DES CHALEURS/CHALEUR BAY – FEUX À ÊTRE SUPRIMÉS.....	7
*211 CAPE CANSO TO/À COUNTRY ISLAND – BOUÉE SUPPRIMÉ. ....	7
*212 LAKE ROSSEAU AND/ET LAKE JOSEPH – BOUÉE MOUILLÉE.....	7

**INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE**

<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>
1203	8	4432	20		
1230	8	4452	21		
1236	8	4486	7		
1312	8, 9	4491	6, 21		
1350	9	4826	21		
1351	9, 10	4839	2		
1510	10	L/C4850	22		
2077	10	4855	22		
L/C2201	10	4856	22		
2283	10	4921	22 - 24		
4001	11, 12	4954	23 - 27		
4003	12 - 14	5023	28		
4006	14 - 16	6022	28		
4011	16	6267	28, 29		
4012	16, 17	6441	29		
4013	17	7620	29, 30		
4015	17	7661	30		
4022	17	7662	30, 31		
4045	17	7663	31, 32		
4233	5, 17, 18, 19	7777	32		
4237	19	7950	32		
4281	5	8007	32		
L/C4320	19, 20				
4321	20				
4375	20				
4429	20				

**PARTIE 1 – Édition 2/2011**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.**

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à [shcinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.**

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php>

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.**

**ÉDITIONS DES CARTES**

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

**CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"**

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

**NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"**

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

**RÉIMPRESSION**

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.**

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (*ECDIS*) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (*ECDIS*) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

**PARTIE 1 – Édition 2/2011**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE -  
 UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

**Contexte**

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

**Soins à apporter à votre carte ISD**

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

**\*201 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
<b>Nouvelle édition</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
4839	Head of/Fond de Placentia Bay	1:40000	28-JAN-2011	1	\$20.00

**\*202 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA470598	Gardner Canal
CA573385	Twyning Island Bridge
CA573388	Brockville Narrows
CA573389	Prescott/Ogdensburg
CA376689	North Head to/à Murphy Head
CA370016	Strait of Georgia, Northern Portion/Partie Nord
CA473255	Bridport Inlet
CA473275	Cardinal to/à Whaleback Shoal
CA573301	Rankin Inlet Including / Y Compris Melvin Bay And/ Et Prairie Bay
CA373324	Dunne Foxe Island to/à Chesterfield Inlet
CA176030	Gulf of Maine to/à Strait of Belle Isle including/y compris Gulf of St.Lawrence/Golfe Saint-Laurent
CA576527	Canso Harbour and Inner Approaches
CA479129	Lac Saint-Pierre
CA479129	Lac Saint-Pierre

**PARTIE 1 – Édition 2/2011  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*203 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4).**

<b>CARTES</b>	<b>TITRE &amp; MATIÈRES</b>			
<b>Carte nouvelle</b>				
R/M5057	Morhardt Point to/à North Head		30-APR-2010	
R/M5065	Gray Strait and/et Button Islands		27-NOV-2009	

**\*204 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - ÉDITION DES LIVRE DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME ET ÉDITION ANNUELLE 2010 – MODIFICATIONS AUX BUREAUX DE LA GARDE**

**Livre des feux, des bouées et des signaux de brume**

Terre-Neuve et Labrador Page xvi  
Cote de l'Atlantique Page xvii  
Eaux intérieures Page xvi  
Côte du Pacifique Page xvii

**ÉDITION ANNUELLE AVRIL 2010, Avis aux Navigateurs 1 à 46**

AVIS 46 BUREAUX DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE  
Page G46-1

**Modifier**

**RÉGION DU CENTRE ET DE L'ARCTIQUE:**

Sarnia ON Commissaire adjoint  
520 rue Exmouth  
Sarnia ON N7T 8B1  
Tél: 1(519) 383-1800(A)

Centre des Opérations 1 (519) 383-1841(N/F)

Surintendant régional,  
Aides à la navigation 1 (519) 383-1859(A)

Avis à la navigation 1 (519) 337-6360(A)

Prescott ON Superviseur, Aides à la navigation  
B.P. 1000  
Prescott ON K0E 1T0  
Tél: 1 (613) 925-2865(A)

**PARTIE 1 – Édition 2/2011**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**Pour lire**

**RÉGION DU CENTRE ET DE L'ARCTIQUE:**

Sarnia ON                      Commissaire adjoint  
 520 rue Exmouth  
 Sarnia ON N7T 8B1  
 Tél: 1(519) 383-1800(A)

Centre des Opérations 1 (519) 383-1841(N/F)

Surintendant régional, Aides à la navigation 1 (519) 383-1859(A)

Prescott ON                    Superviseur, Aides à la navigation  
 B.P. 1000  
 Prescott ON K0E 1T0  
 Tél: 1 (613) 925-2865(A)

Avis à la navigation 1 (519) 337-6360(B)

**\*205 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - ÉDITION DU LIVRE DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME - PACIFIQUE - 2010.**

Dans l'Édition 2010 du Livre des feux, des bouées et des signaux de brume – Pacifique les aides sont présentés en ordre numérique à l'intérieure d'une zone spécifique comme suit.

<b>NUMÉROS DE LIVRE DES FEUX PAR SECTEUR</b>	
<b>SECTEURS</b>	<b>NUMÉROS DE LIVRES DES FEUX</b>
LAC KOOTENAY	1-20
LAC SLOCAN	23
LAC ARROW – RIVIÈRE COLUMBIA	26-41
LAC SHUSWAP	42.8-51
LAC OKANAGAN	51.5-64.4
LAC SETON	65-65.2
ÎLE DE VANCOUVER, CÔTE OUEST	66-179.1
DÉTROIT JUAN DE FUCA	180-216.4
ÉTATS-UNIS	217-222
DÉTROIT HARO	222.8-265
DÉTROIT DE GEORGIE	265.2-309.5; 425-434.3; 445.1-476; 477-510
FLEUVE FRASER	310-371; 380.5-385
LAC PITT	372-373.7
LAC HARRISON	374-380
PORT DE VANCOUVER	385.5-424
ÎLE DE VANCOUVER	435-445
RIVIÈRE POWELL	476.2-476.9
PASSAGE DISCOVERY	511-517.5
DÉTROIT JOHNSTONE	518-554.6
DÉTROIT BROUGHTON	545-553
DÉTROIT DE LA REINE-CHARLOTTE	554-569
BASSIN DE LA REINE-CHARLOTTE	569.2-586
CHENAUX INTÉRIEURS NORD	587-718
CÔTE DU PACIFIQUE	719-768.2

**PARTIE 1 – Édition 2/2011**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

ÎLES DE LA REINE CHARLOTTE Renommé HAIDA GWAIL	768.6-812
LAC BABINE	813
LAC FRANÇOIS	815
LAC STUART	817.5-821.5
LAC QUESNEL	821.7-827.5
LAC TREMBLEUR	830-845
FLEUVE MACKENZIE – BAIE MACKENZIE – OCÉAN ARCTIQUE	2503-2540
DÉTROIT ET BAIE D'HUDSON	2545-2621

Cette publication et ses corrections mensuelles peuvent être téléchargées gratuitement à partir du site Internet des Avis aux navigateurs au <http://www.notmar.gc.ca>

**\*206 SERVICES DE COMMUNICATIONS ET DE TRAFIC MARITIMES (SCTM) - RÉGION DU CENTRE ET DE L'ARCTIQUE – LE SERVICE COMMERCIAL DE CORRESPONDANCE PUBLIQUE EST SUPPRIMÉ EN PERMANENCE.**

Référence : l'avis 1008(P) 2010 est annulé

Le service commercial de correspondance publique offert par les centres des Services de communications et trafic maritimes (SCTM) de la Région du Centre et de l'Arctique a été supprimé en permanence.

**\*207(P) CANSO HARBOUR AND APPROACHES/ET LES APPROCHES – BOUÉE À ÊTRE SUPPRIMÉE.**

Carte de référence : 4281

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante :

La bouée à espar rouge Britons Shoal PN10 (45°17'43".8 N 60°58' 29.2" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au

Surintendant régional  
Natacha Riendeau,  
Aides à la navigation,  
Garde côtière canadienne,  
B.P. 1000, Dartmouth,  
NS, B2Y 3Z8,  
Courriel : [RiendeauN@mar.dfo-mpo.gc.ca](mailto:RiendeauN@mar.dfo-mpo.gc.ca)

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2011-014)

**\*208(P) CAPE CANSO TO/À COUNTRY ISLAND - AIDES À ÊTRE SUPPRIMÉES.**

Carte de référence : 4233

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

Le feu Dover Bay (LF 663.4) (45°16'48".7 N 61°00' 47.6" W)  
Le feu Little Dover Run (LF 663.6) (45°16'40".2 N 61°00' 15.1" W)  
Bouée à cloche lumineuse Dover Harbour PP1 (LF 664) (45°15'48".2 N 60°57' 35.7" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au

**PARTIE 1 – Édition 2/2011**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Surintendant régional  
Natacha Riendeau,  
Aides à la navigation,  
Garde côtière canadienne,  
B.P. 1000, Dartmouth,  
NS, B2Y 3Z8,  
Courriel : [RiendeauN@mar.dfo-mpo.gc.ca](mailto:RiendeauN@mar.dfo-mpo.gc.ca)

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2010-249; 250; G2011-011)

**\*209(P) MALPEQUE BAY – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence : 4491

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante :

Le feu antérieur de l'alignement Malpeque Harbour Approach (LF 1066) (46°34'38".3 N 63°42'51.6" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au

Surintendant régional  
Natacha Riendeau,  
Aides à la navigation,  
Garde côtière canadienne,  
B.P. 1000, Dartmouth,  
NS, B2Y 3Z8,  
Courriel : [RiendeauN@mar.dfo-mpo.gc.ca](mailto:RiendeauN@mar.dfo-mpo.gc.ca)

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2011-004)

**PARTIE 1 – Édition 2/2011**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*210(P) BAIE DES CHALEURS/CHALEUR BAY – FEUX À ÊTRE SUPRIMÉS.**

Carte de référence : 4486

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

Le feu Salmon Beach (LF 1328.8) (47°40'06".2 N 65°33'15.3" W)

Le feu entrée de Jacquet River (LF 1340.6) (47°55'25".3 N 65°01'56.3" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au

Surintendant régional  
Natacha Riendeau,  
Aides à la navigation,  
Garde côtière canadienne,  
B.P. 1000, Dartmouth,  
NS, B2Y 3Z8,  
Courriel : [RiendeauN@mar.dfo-mpo.gc.ca](mailto:RiendeauN@mar.dfo-mpo.gc.ca)

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2011-002; 006)

**\*211 CAPE CANSO TO/À COUNTRY ISLAND – BOUÉE SUPPRIMÉ.**

La bouée à espar Webber Shoal TH7 (45°12'40".3 N 61°19'28.3" W) à été supprimée en permanence.

(G2010-214)

**\*212 LAKE ROSSEAU AND/ET LAKE JOSEPH – BOUÉE MOUILLÉE.**

Une nouvelle bouée à espar verte marquée K27/1 a été mouillée par 45°08'10" N 79°36'43" .5W

(D2011-003)

**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**1203 - Tadoussac à/to Cap Éternité - Feuille 1 - Nouvelle édition - 16-NOV-2001 - NAD 1983**

11-FEV-2011 LNM/D. 18-SEPT-2009  
Porter une hauteur libre de \*36 m 48°14'02.6"N 069°56'23.5"W  
(Voir la carte n° 1, D20)

*MPO(6408243-01)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479053

Porter Voir/See note 48°14'05.7"N 069°56'40.9"W  
VERGLAS/ICE

*MPO(6408243-02)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479053

**1230 - Cap-Chat - Feuille 1 - Nouvelle édition - 19-FEV-2010 - NAD 1983**

11-FEV-2011  
Modifier FI Y 6s18m8M pour lire FI R 6s18m8M vis-à-vis le feu 49°06'01.7"N 066°41'15.7"W  
(Voir la carte n° 1, P16)

*(Q2010147) LF(1685.3) MPO(6408219-01)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579055

**1236 - Pointe des Monts aux/to Escoumins - Nouvelle édition - 23-JUIL-2004 - NAD 1983**

11-FEV-2011 LNM/D. 27-AOÛT-2010  
Modifier FI Y 6s 8M pour lire FI R 6s 8M vis-à-vis le feu 49°06'01.7"N 066°41'15.7"W  
(Voir la carte n° 1, P16)

*(Q2010147) LF(1685.3) MPO(6408219-01)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA279037

**1312 - Port de Sorel-Tracy - Nouvelle édition - 08-JUIN-2007 - NAD 1983**

25-FEV-2011 LNM/D. 02-JUIL-2010  
Rayer la profondeur de 7 mètres 6 décimètres 46°02'57.3"N 073°07'01.9"W  
(Voir la carte n° 1, I10)

*MPO(6408238-01)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579130

Porter une profondeur de 6 mètres 8 décimètres 46°02'57.5"N 073°07'01.5"W  
(Voir la carte n° 1, I10)

*MPO(6408238-02)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579130

Rayer la profondeur de 8 mètres 1décimètre 46°02'57.9"N 073°06'57.3"W  
(Voir la carte n° 1, I10)

*MPO(6408238-03)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579130

Porter une profondeur de 7 mètres 4 décimètres 46°02'58.1"N 073°06'57.9"W  
(Voir la carte n° 1, I10)

*MPO(6408238-04)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579130

Rayer la profondeur de 7 mètres 7 décimètres 46°02'45.1"N 073°07'10.1"W  
(Voir la carte n° 1, I10)

*MPO(6408238-05)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579130

**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 6 mètres 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'44.8"N 073°07'09.8"W
		<i>MPO(6408238-06)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579130	
Porter	une profondeur de 10 mètres 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'52.8"N 073°07'09.3"W
		<i>MPO(6408238-07)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579130	

**1350 - Sorel-Tracy - Feuille 1 - Nouvelle édition - 15-DEC-2006 - NAD 1983**

25-FEV-2011		LNM/D. 27-AOÛT-2010
Rayer	la profondeur de 7 mètres 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'57.3"N 073°07'01.9"W
		<i>MPO(6408238-01)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'57.5"N 073°07'01.5"W
		<i>MPO(6408238-02)</i>
Rayer	la profondeur de 8 mètres 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'57.9"N 073°06'57.3"W
		<i>MPO(6408238-03)</i>
Porter	une profondeur de 7 mètres 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'58.1"N 073°06'57.9"W
		<i>MPO(6408238-04)</i>
Rayer	la profondeur de 7 mètres 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'45.1"N 073°07'10.1"W
		<i>MPO(6408238-05)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'44.8"N 073°07'09.8"W
		<i>MPO(6408238-06)</i>
Porter	une profondeur de 10 mètres 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'52.8"N 073°07'09.3"W
		<i>MPO(6408238-07)</i>

**1351 - Pointe Naylor au Lac/to Lake Champlain - Feuille 4 - Nouvelle édition - 28-SEPT-2007 - NAD 1983**

18-FEV-2011		LNM/D. 14-JAN-2011
Modifier	FG pour lire FI G vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	45°03'51.5"N 073°19'47.8"W
		<i>(Q2010157) LF(11497) MPO(6408231-01)</i>
Modifier	FR pour lire FI R vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	45°03'52.0"N 073°19'50.0"W
		<i>(Q2010158) LF(11498) MPO(6408232-01)</i>
Modifier	FG pour lire FI G vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	45°03'51.1"N 073°19'48.0"W
		<i>(Q2010159) LF(11499) MPO(6408233-01)</i>

**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Modifier FR pour lire FI R vis-à-vis le feu 45°03'51.6"N 073°19'50.1"W  
(Voir la carte n° 1, P16)  
*(Q2010161) LF(11500) MPO(6408234-01)*

**1510 - Lac Saint-Louis à/to Carillon - Compartiment B-C - Feuille 1 - Nouvelle édition - 04-JUIN-2010 - NAD 1983**

18-FEV-2011 LNM/D. 17-DEC-2010  
Rayer la profondeur de 3 mètres 4 décimètres 45°26'57.2"N 074°05'44.4"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
*MPO(6408244-01)*

Porter une profondeur de 2 mètres 8 décimètres 45°26'57.5"N 074°05'45.3"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
*MPO(6408244-02)*

**2077 - Lake Ontario/Lac Ontario (Western Portion/Partie Ouest) - Nouvelle édition - 23-AVR-1999 - NAD 1983**

04-FEV-2011 LNM/D. 29-JAN-2010  
Coller l'annexe graphique 43°14'08.5"N 079°38'21.0"W  
*MPO(6603660-01)*  
Annexe graphique téléchargement – [http://www.chs-shc.gc.ca/patches/2077\\_PA\\_295988.pdf](http://www.chs-shc.gc.ca/patches/2077_PA_295988.pdf)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA373091

**L/C2201 – Georgian Bay / Baie Georgienne – Nouvelle édition – 18-NOV-1998 – NAD 1983**

25-FEV-2011 LNM/D. 29-JAN-2010  
Rayer le feu FI(2) 10s 97ft 5M 44°32'18.6"N 080°15'32.1"W  
(Voir la carte n° 1, P1)  
*(D2011001) LF(845) MPO(6603664-01)*

**2283 - Owen Sound to/à Giant's Tomb Island - Feuille 1 - Carte nouvelle - 30-JUIL-1999 - NAD 1983**

25-FEV-2011 LNM/D. 03-DEC-2010  
Rayer le feu FI(2) 10s 30m 5M 44°32'18.6"N 080°15'32.1"W  
(Voir la carte n° 1, P1)  
*(D2011001) LF(845) MPO(6603664-01)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA373287

Porter une tour et légende Lt Ho/Phare Aband 44°32'18.6"N 080°15'32.1"W  
(Voir la carte n° 1, E20)  
*MPO(6603664-02)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA373287

**2283 – Collingwood – Feuille 2 – Carte nouvelle – 30-JUIL-1999 – NAD 1983**

25-FEV-2011 LNM/D. 03-DEC-2010  
Rayer le feu FI(2) 10s 30m 5M 44°32'18.6"N 080°15'32.1"W  
(Voir la carte n° 1, P1)  
*(D2011001) LF(845) MPO(6603664-01)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA573367

Porter une tour et légende Lt Ho/Phare Aband 44°32'18.6"N 080°15'32.1"W  
(Voir la carte n° 1, E20)  
*MPO(6603664-02)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA573367





**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNULE	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 1204 brasses au-dessous de la surface  La date d'enlèvement a été prolongée. L'avis du 2008-12-19(T), MPO(6304151-03) est annulé. Consulter l'avis du 2011-02-11(T), MPO(6305220-03) publié dans cette édition.	42°39'30.0"N 061°27'35.6"W
	<i>MPO(6304151-03)</i>	
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA176140	
ANNULE	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 1469 brasses au-dessous de la surface  La date d'enlèvement a été prolongée. L'avis du 2008-12-19(T), MPO(6304151-04) est annulé. Consulter l'avis du 2011-02-11(T), MPO(6305220-04) publié dans cette édition.	42°33'21.2"N 061°22'01.6"W
	<i>MPO(6304151-04)</i>	
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA176140	
ANNULE	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 1801 brasses au-dessous de la surface  La date d'enlèvement a été prolongée. L'avis du 2008-12-19(T), MPO(6304151-05) est annulé. Consulter l'avis du 2011-02-11(T), MPO(6305220-05) publié dans cette édition.	42°23'33.2"N 061°16'36.0"W
	<i>MPO(6304151-05)</i>	
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA176140	
ANNULE	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 525 brasses au-dessous de la surface  La date d'enlèvement a été prolongée. L'avis du 2008-12-19(T), MPO(6304151-06) est annulé. Consulter l'avis du 2011-02-11(T), MPO(6305220-06) publié dans cette édition.	42°09'48.8"N 061°04'13.4"W
	<i>MPO(6304151-06)</i>	
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA176140	
(T)Porter	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 561 brasses au-dessous de la surface  Cet avis remplace l'avis 2008-12-19(T), MPO(6304151-01). La date proposée d'enlèvement a été prolongée au septembre 2011. (contact Richard Boyce, Institut océanographique de Bedford, 902-426-3495).	42°50'59.0"N 061°37'50.9"W
	<i>MPO(6305220-01)</i>	
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA176140	
(T)Porter	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 863 brasses au-dessous de la surface  Cet avis remplace l'avis 2008-12-19(T), MPO(6304151-02). La date proposée d'enlèvement a été prolongée au septembre 2011. (contact Richard Boyce, Institut océanographique de Bedford, 902-426-3495).	42°44'20.7"N 061°34'29.9"W
	<i>MPO(6305220-02)</i>	
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA176140	
(T)Porter	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 1204 brasses au-dessous de la surface  Cet avis remplace l'avis 2008-12-19(T), MPO(6304151-03). La date proposée d'enlèvement a été prolongée au septembre 2011. (contact Richard Boyce, Institut océanographique de Bedford, 902-426-3495).	42°39'30.0"N 061°27'35.6"W
	<i>MPO(6305220-03)</i>	
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA176140	

**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

(T)Porter un appareil scientifique submergé à une profondeur de 1469 brasses au-dessous de la surface 42°33'21.2"N 061°22'01.6"W

Cet avis remplace l'avis 2008-12-19(T), MPO(6304151-04). La date proposée d'enlèvement a été prolongée au septembre 2011. (contact Richard Boyce, Institut océanographique de Bedford, 902-426-3495).

*MPO(6305220-04)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA176140

(T)Porter un appareil scientifique submergé à une profondeur de 1801 brasses au-dessous de la surface 42°23'33.2"N 061°16'36.0"W

Cet avis remplace l'avis 2008-12-19(T), MPO(6304151-05). La date proposée d'enlèvement a été prolongée au septembre 2011. (contact Richard Boyce, Institut océanographique de Bedford, 902-426-3495).

*MPO(6305220-05)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA176140

(T)Porter un appareil scientifique submergé à une profondeur de 525 brasses au-dessous de la surface 42°09'48.8"N 061°04'13.4"W

Cet avis remplace l'avis 2008-12-19(T), MPO(6304151-06). La date proposée d'enlèvement a été prolongée au septembre 2011. (contact Richard Boyce, Institut océanographique de Bedford, 902-426-3495).

*MPO(6305220-06)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA176140

**4006 - Newfoundland and Labrador/Terre-Neuve-et-Labrador to Bermuda / aux Bermudes –  
Nouvelle édition - 08-AOÛT-2003 - NAD 1983**

11-FEV-2011 LNM/D. 23-JUIL-2010

ANNULE un appareil scientifique submergé à une profondeur de 1026 mètres au-dessous de la surface 42°50'59.0"N 061°37'50.9"W

La date d'enlèvement a été prolongée. L'avis du 2008-12-19(T), MPO(6304151-01) est annulé. Consulter l'avis du 2011-02-11(T), MPO(6305220-01) publié dans cette édition.

*MPO(6304151-01)*

ANNULE un appareil scientifique submergé à une profondeur de 1579 mètres au-dessous de la surface 42°44'20.7"N 061°34'29.9"W

La date d'enlèvement a été prolongée. L'avis du 2008-12-19(T), MPO(6304151-02) est annulé. Consulter l'avis du 2011-02-11(T), MPO(6305220-02) publié dans cette édition.

*MPO(6304151-02)*

ANNULE un appareil scientifique submergé à une profondeur de 2202 mètres au-dessous de la surface 42°39'30.0"N 061°27'35.6"W

La date d'enlèvement a été prolongée. L'avis du 2008-12-19(T), MPO(6304151-03) est annulé. Consulter l'avis du 2011-02-11(T), MPO(6305220-03) publié dans cette édition.

*MPO(6304151-03)*

ANNULE un appareil scientifique submergé à une profondeur de 2687 mètres au-dessous de la surface 42°33'21.2"N 061°22'01.6"W

La date d'enlèvement a été prolongée. L'avis du 2008-12-19(T), MPO(6304151-04) est annulé. Consulter l'avis du 2011-02-11(T), MPO(6305220-04) publié dans cette édition.

*MPO(6304151-04)*



**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Cet avis remplace l'avis 2008-12-19(T), MPO(6304151-06).  
La date proposée d'enlèvement a été prolongée au septembre  
2011. (contact Richard Boyce, Institut océanographique de  
Bedford, 902-426-3495).

*MPO(6305220-06)*

**4011 – Approaches to/Approches à Bay of Fundy/Baie de Fundy – Feuille 1 – Nouvelle édition – 03-JAN-2003 – NAD 1983**

11-FEV-2011 ANNULE	un appareil submergé à une profondeur de 37 mètres L'amarrage a été enlevé. L'avis du 12-juin-2009(T), MPO (6304406-01) est annulé.	LNM/D. 24-DEC-2010 43°02'00.0"N 065°46'01.0"W
-----------------------	---	--

*MPO(6304406-01)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA276206

ANNULE	une bouée à espar d'avertissement privée lumineuse jaune FI Y (Voir la carte n° 1 Qm)  L'amarrage a été enlevé. L'avis du 12-juin-2009(T), MPO (6304406-02) est annulé.	43°01'58.8"N 065°45'51.4"W
--------	--	----------------------------

*MPO(6304406-02)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA276206

Porter	une profondeur de 128 mètres, au-dessus d'une entité artificielle (Voir la carte n°1 Ka)  L'amarrage est temporaire. La date proposée de son enlèvement sera novembre 2011.	43°02'07.0"N 065°46'04.6"W
--------	--	----------------------------

*MPO(6305217-01)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA276206

Porter	une bouée à espar privée lumineuse jaune FI (5) Y 20s (Voir la carte n° 1 Q24)	43°02'19.3"N 065°46'04.6"W
--------	---	----------------------------

*MPO(6305217-02)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA276206

Porter	une bouée à espar privée lumineuse jaune FI (5) Y 20s (Voir la carte n° 1 Q24)	43°02'01.1"N 065°46'50.2"W
--------	---	----------------------------

*MPO(6305217-03)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA276206

**4012 - Yarmouth to/à Halifax - Nouvelle édition - 14-FEV-2003 - NAD 1983**

11-FEV-2011 ANNULE	un appareil submergé à une profondeur de 37 mètres L'amarrage a été enlevé. L'avis du 12-juin-2009(T), MPO (6304406-01) est annulé.	LNM/D. 04-JUIN-2010 43°02'00.0"N 065°46'01.0"W
-----------------------	---	---

*MPO(6304406-01)*

ANNULE	une bouée à espar d'avertissement privée lumineuse jaune FI Y (Voir la carte n° 1 Qm)  L'amarrage a été enlevé. L'avis du 12-juin-2009(T), MPO (6304406-02) est annulé.	43°01'58.8"N 065°45'51.4"W
--------	--	----------------------------

*MPO(6304406-02)*

Porter	une profondeur de 128 mètres, au-dessus d'une entité artificielle (Voir la carte n°1 Ka)	43°02'07.0"N 065°46'04.6"W
--------	--	----------------------------



**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

18-FEV-2011		LNM/D. 14-JAN-2011
Porter	un feu FIR vis-à-vis la bouée à espar de tribord rouge, marquée TH4 (Voir la carte n° 1 Q7)	45°11'44.6"N 061°17'13.7"W
		<i>(G2010211) LF(646.4) MPO(6305167-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376067	
Rayer	la bouée à espar de tribord rouge, marquée PQ6 (Voir la carte n° 1 Qf)	45°16'26.5"N 061°01'02.5"W
		<i>(G2010246) MPO(6305203-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376067	
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée PQ6 (Voir la carte n° 1, Qf)	45°16'26.2"N 061°01'03.0"W
		<i>(G2010245) LF(662.2) MPO(6305203-02)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376067	
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée PQ11 (Voir la carte n° 1 Qg)	45°16'45.9"N 061°01'30.9"W
		<i>LF(662.9) MPO(6305242-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376067	
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée PP15 (Voir la carte n° 1 Qg)	45°17'22.0"N 061°01'52.5"W
		<i>MPO(6305242-02)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376067	
Porter	Channel Buoyed/Chenal balisé	45°16'50.0"N 061°02'38.0"W <i>MPO(6305242-03)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376067	

**4233 - Tor Bay - Carte nouvelle - 11-JAN-1991 - NAD 1983**

18-FEV-2011		LNM/D. 14-JAN-2011
Porter	un feu FIR vis-à-vis la bouée à espar de tribord rouge, marquée TH4 (Voir la carte n° 1 Q7)	45°11'44.6"N 061°17'13.7"W
		<i>(G2010211) LF(646.4) MPO(6305167-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476068	
25-FEV-2011		LNM/D. 18-FEV-2011
Porter	un feu FIG vis-à-vis la bouée à espar de bâbord vert, marquée TH7 (Voir la carte n° 1 Q7)	45°12'40.3"N 061°19'28.3"W
		<i>(G2010213) LF(646.7) MPO(6305169-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476068	
Déplacer	la bouée à espar de tribord rouge, marquée TH8 (Voir la carte n° 1 Qf)	de 45°12'55.9"N 061°20'14.9"W à 45°12'59.0"N 061°20'34.1"W <i>(G2010215) MPO(6305171-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476068	
Déplacer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée TE3 (Voir la carte n° 1 Qg)	de 45°15'04.5"N 061°17'19.6"W à 45°15'01.3"N 061°17'19.3"W <i>(G2010216) MPO(6305172-01)</i>

**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476068

18-FEV-2011		LN/D. 14-JAN-2011
Porter	une bouée à espar cardinale Nord noire et jaune, marquée TD (Voir la carte n° 1, Q130.3)	45°14'09.0"N 061°16'56.2"W
		(G2010217) MPO(6305173-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476068

Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée TD9 (Voir la carte n° 1, Qg)	45°14'09.0"N 061°16'56.2"W
		(G2010218) MPO(6305174-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476068

**4237 – Approaches to/Approches au Halifax Harbour – Nouvelle édition – 02-JUIN-2000 – NAD 1983**

18-FEV-2011		LN/D. 04-JUIN-2010
Rayer	une profondeur de 96 mètres, au-dessus d'une entité artificielle (Voir la carte n° 1 Ka)	44°21'07.8"N 063°18'17.7"W
		MPO(6305214-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476009

Porter	une profondeur de 106 mètres, au-dessus d'une entité artificielle (Voir la carte n° 1 Ka)	44°21'02.3"N 063°18'09.8"W
		MPO(6305214-02)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476009

**L/C4320 - Egg Island to/à West ironbound Island - Nouvelle édition - 26-SEPT-1997 - NAD 1983**

18-FEV-2011		LN/D. 04-JUIN-2010
Rayer	une profondeur de 52 brasses, au-dessus d'une entité artificielle (Voir la carte n° 1 Ka)	44°21'07.8"N 063°18'17.7"W
		MPO(6305214-01)

Porter	une profondeur de 58 brasses, au-dessus d'une entité artificielle (Voir la carte n° 1 Ka)	44°21'02.3"N 063°18'09.8"W
		MPO(6305214-02)

Rayer	une profondeur de 91 fathoms, au-dessus d'une entité artificielle (Voir la carte n° 1 Ka)	44°14'57.2"N 063°10'00.3"W
		MPO(6305214-03)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376032

Porter	une profondeur de 90 fathoms, au-dessus d'une entité artificielle (Voir la carte n° 1 Ka)	44°14'57.7"N 063°10'00.1"W
		MPO(6305214-04)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376032

Rayer	une profondeur de 94 fathoms, au-dessus d'une entité artificielle (Voir la carte n° 1 Ka)	44°08'02.6"N 063°01'58.5"W
		MPO(6305214-05)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376032

**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une profondeur de 90 fathoms, au-dessus d'une entité artificielle  
(Voir la carte n° 1 Ka) 44°08'01.7"N 063°01'53.1"W

*MPO(6305214-06)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376032

**4321 – Cape Canso to Liscomb Island – Nouvelle édition – 08-OCT-2004 – NAD 1983**

25-FEV-2011 LNM/D. 14-JAN-2011  
Remplacer la bouée charpente de tribord à sifflet lumineuse rouge FIR, WHIS, marquée TE2 45°10'48.7"N 061°16'24.1"W  
par une bouée charpente de mi-chenal à cloche lumineuse rouge et blanche Mo(A), BELL, marquée TH  
(Voir la carte n° 1 Qh)

*(G2009063) LF(645) (G2009064) LF(646.1) MPO(6305266-01)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376230

**4375 - Guyon Island to/à Flint Island - Nouvelle édition - 11-OCT-2002 - NAD 1983**

11-FEV-2011 LNM/D. 27-AOÛT-2010  
Modifier FI 30s 64ft 17M pour lire FI 15s 64ft 17M vis-à-vis le feu 46°02'04.3"N 059°40'33.7"W  
(Voir la carte n° 1 P16)

*(G2010239) LF(767) MPO(6305189-01)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376303

**4429 – Havre Saint-Pierre et les approches/and Approaches – Nouvelle édition – 04-OCT-2002 – NAD 1983**

11-FEV-2011 LNM/D. 29-OCT-2010  
Porter une profondeur de 6 mètres 2 décimètres 50°12'53.7"N 063°41'28.4"W  
(Voir la carte n° 1, I10)

*MPO(6408246-02)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA579004

**4432 - Archipel de Mingan - Nouvelle édition - 09-JAN-2004 - NAD 1983**

11-FEV-2011 LNM/D. 15-OCT-2010  
Rayer la profondeur de 8 mètres 5 décimètres 50°12'53.7"N 063°41'34.9"W  
(Voir la carte n° 1, I10)

*MPO(6408246-01)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA379026

Porter une profondeur de 6 mètres 2 décimètres 50°12'53.7"N 063°41'28.4"W  
(Voir la carte n° 1, I10)

*MPO(6408246-02)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA379026

Rayer la profondeur de 1 mètre 1 décimètre 50°16'38.8"N 064°06'46.9"W  
(Voir la carte n° 1, I10)

*MPO(6408246-03)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA379026

Porter une profondeur de 0 mètre 7 décimètres 50°16'37.2"N 064°06'46.7"W  
(Voir la carte n° 1, I10)

*MPO(6408246-04)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA379026

**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**4452 – Havre Gethsémani – Feuille 1 – Nouvelle édition – 15-AOÛT-2008 – NAD 1983**

04-FEV-2011		
Porter	une profondeur de 1 mètre 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	50°12'45.4"N 060°41'26.0"W  <i>MPO(6408249-01)</i>
Rayer	la profondeur de 3 mètres 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	50°12'44.8"N 060°41'22.6"W  <i>MPO(6408249-02)</i>
Porter	une profondeur de 1 mètre 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	50°12'44.5"N 060°41'22.1"W  <i>MPO(6408249-03)</i>
Rayer	la profondeur de 4 mètres 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	50°12'43.6"N 060°41'23.1"W  <i>MPO(6408249-04)</i>
Porter	une profondeur de 4 mètres 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	50°12'43.4"N 060°41'22.7"W  <i>MPO(6408249-05)</i>
Rayer	la profondeur de 5 mètres 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	50°12'41.7"N 060°41'29.9"W  <i>MPO(6408249-06)</i>
Porter	une profondeur de 4 mètres 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	50°12'41.2"N 060°41'29.9"W  <i>MPO(6408249-07)</i>
Porter	une profondeur de 5 mètres 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	50°12'39.1"N 060°41'26.6"W  <i>MPO(6408249-08)</i>
Porter	une profondeur de 5 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	50°12'42.3"N 060°41'22.1"W  <i>MPO(6408249-09)</i>

**4491 - Malpeque Bay - Nouvelle édition - 13-DEC-2002 - NAD 1983**

11-FEV-2011		LNMD. 09-JUIL-2010
Coller	l'annexe graphique	46°40'00.0"N 063°55'00.0"W <i>MPO(6305219-01)</i>
	Annexe graphique téléchargement – <a href="http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4491_PA_295626.pdf">http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4491_PA_295626.pdf</a>	

**4826 – Burgeo to/à François – Carte nouvelle – 24-FEV-2006 – NAD 1983**

04-FEV-2011		LNMD. 04-JUIN-2010
Porter	une profondeur de 35 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°35'13.7"N 057°13'58.0"W  <i>MPO(6305211-01)</i>

**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**L/C4850 - Cape St. Francis to/à Baccalieu Island and/et Heart's Content - Carte nouvelle - 11-MAI-1990 - NAD 1983**

04-FEV-2011		LNMD. 18-JUIN-2010
Rayer	la profondeur de 1 mètre, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°54'46.2"N 053°03'54.7"W
		MPO(6304690-01)
Rayer	le feu FIG (Voir la carte n° 1, P1)	47°54'46.4"N 053°03'56.8"W
		(N2009056) LF(475.1) MPO(6304690-02)
Porter	un brise-lames (Voir la carte n° 1 F4.1)	joignant 47°54'44.1"N 053°03'52.5"W
		47°54'46.1"N 053°03'56.6"W et 47°54'46.3"N 053°04'00.1"W
		MPO(6304690-03)
Porter	un feu FIG (Voir la carte n°1 P1)	47°54'46.3"N 053°04'00.1"W
		(N2009056) LF(475.1) MPO(6304690-04)

**4855 – Bonavista Bay, Southern Portion/Partie sud – Carte nouvelle – 06-JUIN-1997 – NAD 1983**

11-FEV-2011		LNMD. 06-AOÛT-2010
ANNULE	3 bouées à espar d'avertissement privée jaune L'amarrage a été enlevé. L'avis du 26-décembre-2008(T), MPO (6304134-10) est annulé.	48°47'13.3"N 053°54'58.6"W
		MPO(6304134-10)
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376808	
ANNULE	3 bouées à espar d'avertissement privée jaune L'amarrage a été enlevé. L'avis du 26-décembre-2008(T), MPO (6304134-11) est annulé.	48°47'10.6"N 053°58'56.5"W
		MPO(6304134-11)
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376808	

**4856 - Bonavista Bay, Western Portion/Partie ouest - Carte nouvelle - 13-OCT-2000 - NAD 1983**

11-FEV-2011		LNMD. 30-JUIL-2010
ANNULE	3 bouées à espar d'avertissement privée jaune L'amarrage a été enlevé. L'avis du 26-décembre-2008(T), MPO (6304134-10) est annulé.	48°47'13.3"N 053°54'58.6"W
		MPO(6304134-10)
ANNULE	3 bouées à espar d'avertissement privée jaune L'amarrage a été enlevé. L'avis du 26-décembre-2008(T), MPO (6304134-11) est annulé.	48°47'10.6"N 053°58'56.5"W
		MPO(6304134-11)

**4921 – L'Anse-à-Beaufils – Feuille 1 – Nouvelle édition – 06-MARS-1998 – NAD 1983**

25-FEV-2011		LNMD. 18-FEV-2011
Rayer	la profondeur de 2 mètres 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	48°28'18.3"N 064°18'25.7"W
		MPO(6408258-01)

**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Modifier	2,5m (2004) pour lire 2,1m (2010) (Voir la carte n° 1, I22)	48°28'18.8"N 064°18'26.4"W
		<i>MPO(6408258-02)</i>

Modifier	1,5m (2008) pour lire 1,7m (2010) (Voir la carte n° 1, I22)	48°28'20.3"N 064°18'31.2"W
		<i>MPO(6408258-03)</i>

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA579062

**4921 - Quai / Wharf Chandler - Feuille 1 - Nouvelle édition - 06-MARS-1998 - NAD 1983**

18-FEV-2011 Rayer	la profondeur de 4 mètres 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	LNMD. 29-OCT-2010 48°20'41.3"N 064°39'17.5"W
		<i>MPO(6408248-01)</i>

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579072

Porter	une profondeur de 3 mètres 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°20'41.3"N 064°39'17.5"W
		<i>MPO(6408248-02)</i>

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579072

Porter	une profondeur de 4 mètres 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°20'34.3"N 064°39'17.9"W
		<i>MPO(6408248-03)</i>

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579072

Porter	une profondeur de 7 mètres 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°20'33.6"N 064°39'17.4"W
		<i>MPO(6408248-04)</i>

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579072

Porter	une profondeur de 9 mètres 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°20'32.8"N 064°39'18.8"W
		<i>MPO(6408248-05)</i>

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579072

Rayer	la profondeur de 8 mètres 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°20'27.7"N 064°39'29.5"W
		<i>MPO(6408248-06)</i>

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579072

Porter	une profondeur de 8 mètres 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°20'27.9"N 064°39'29.7"W
		<i>MPO(6408248-07)</i>

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579072

Porter	une profondeur de 8 mètres 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°20'28.8"N 064°39'29.5"W
		<i>MPO(6408248-08)</i>

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579072

Porter	une profondeur de 4 mètres 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	48°20'33.4"N 064°39'24.7"W
		<i>MPO(6408248-09)</i>

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579072

**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 6 mètres 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°20'32.9"N 064°39'25.1"W
		<i>MPO(6408248-10)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579072	
Modifier	9,0m (2002) pour lire 8,8m (2009) (Voir la carte n° 1, I22)	48°20'30.1"N 064°39'32.4"W
		<i>MPO(6408248-11)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579072	

**4954 – Chenal du Havre de la Grande Entrée – Nouvelle édition – 21-FEV-2003 – NAD 1983**

04-FEV-2011 ANNULE	une profondeur de 7 mètres 1 décimètre Cette partie de l'Avis 16-MAI-2003(T) est annulée par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6405247) figurant dans cette édition.	LNM/D. 07-JAN-2011 47°34'29.1"N 061°32'54.5"W
		<i>MPO(6405247-02)</i>
Rayer	la profondeur de 5 mètres 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°35'41.8"N 061°31'58.5"W
		<i>MPO(6408158-01)</i>
Porter	une profondeur de 5 mètres 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°35'42.2"N 061°31'58.6"W
		<i>MPO(6408158-02)</i>
Rayer	la profondeur de 5 mètres 0 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	47°35'07.3"N 061°32'20.5"W
		<i>MPO(6408158-03)</i>
Porter	une profondeur de 4 mètres 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°35'06.7"N 061°32'21.4"W
		<i>MPO(6408158-04)</i>
Rayer	la profondeur de 5 mètres 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°34'56.6"N 061°32'31.2"W
		<i>MPO(6408158-05)</i>
Porter	une profondeur de 4 mètres 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°34'56.0"N 061°32'32.1"W
		<i>MPO(6408158-06)</i>
Porter	une profondeur de 4 mètres 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°34'43.0"N 061°32'35.6"W
		<i>MPO(6408158-07)</i>
Modifier	la légende 7,3m (2002) pour lire 7,0m (2010) (Voir la carte n° 1, I22)  Par cette annonce, une partie de l'Avis 16-MAI-2003(T) est annulée. Consulter la référence MPO(6405247) figurant dans cette édition.	47°34'22.0"N 061°33'00.0"W
		<i>MPO(6408158-08)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°34'35.0"N 061°32'48.1"W
		<i>MPO(6408158-09)</i>

**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la profondeur de 5 mètres 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°35'24.1"N 061°31'55.6"W  <i>MPO(6408158-10)</i>
Porter	une profondeur de 4 mètres 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°35'23.9"N 061°31'55.3"W  <i>MPO(6408158-11)</i>
Rayer	la profondeur de 4 mètres 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°34'50.5"N 061°32'28.0"W  <i>MPO(6408158-12)</i>
Porter	une profondeur de 3 mètres 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°34'50.2"N 061°32'28.0"W  <i>MPO(6408158-13)</i>
Porter	une profondeur de 4 mètres 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	47°34'10.0"N 061°33'08.2"W  <i>MPO(6408158-14)</i>
Coller	l'annexe graphique  Annexe graphique téléchargement – <a href="http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4954_PA_292427.pdf">http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4954_PA_292427.pdf</a>	47°33'00.0"N 061°34'00.0"W <i>MPO(6408241-01)</i>
Coller	l'annexe graphique  Annexe graphique téléchargement – <a href="http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4954_PA_292435.pdf">http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4954_PA_292435.pdf</a>	47°36'42.0"N 061°33'24.0"W <i>MPO(6408242-01)</i>

**4954 - Quai / Wharf Mines Seleine - Nouvelle édition - 21-FEV-2003 - NAD 1983**

04-FEV-2011		LN/D. 07-JAN-2011
ANNULE	une profondeur de 5 mètres 6 décimètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'30.2"N 061°33'11.3"W  <i>MPO(6405206-01)</i>
ANNULE	une profondeur de 4 mètres 9 décimètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'32.8"N 061°33'11.5"W  <i>MPO(6405206-02)</i>
ANNULE	une profondeur de 5 mètres 1 décimètre L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'33.8"N 061°33'12.3"W  <i>MPO(6405206-03)</i>
ANNULE	une profondeur de 6 mètres 5 décimètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'32.5"N 061°33'12.6"W  <i>MPO(6405206-04)</i>

**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNULE	une profondeur de 6 mètres 8 décimètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'27.6"N 061°33'12.8"W  <i>MPO(6405206-05)</i>
ANNULE	une profondeur de 5 mètres 5 décimètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'34.9"N 061°33'13.9"W  <i>MPO(6405206-06)</i>
ANNULE	une profondeur de 6 mètres 6 décimètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'36.4"N 061°33'16.3"W  <i>MPO(6405206-07)</i>
ANNULE	une profondeur de 4 mètres 8 décimètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'38.0"N 061°33'17.9"W  <i>MPO(6405206-08)</i>
ANNULE	une profondeur de 4 mètres 9 décimètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'38.7"N 061°33'21.4"W  <i>MPO(6405206-09)</i>
ANNULE	une profondeur de 6 mètres 2 décimètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'37.9"N 061°33'21.7"W  <i>MPO(6405206-10)</i>
ANNULE	une profondeur de 5 mètres 4 décimètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'38.9"N 061°33'24.9"W  <i>MPO(6405206-11)</i>
ANNULE	une profondeur de 6 mètres 6 décimètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'38.4"N 061°33'26.4"W  <i>MPO(6405206-12)</i>
ANNULE	une profondeur de 7 mètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'27.4"N 061°33'27.5"W  <i>MPO(6405206-13)</i>

**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNULE	une profondeur de 4 mètres 7 décimètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'26.6"N 061°33'27.9"W  <i>MPO(6405206-14)</i>
ANNULE	une profondeur de 6 mètres 3 décimètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'29.7"N 061°33'28.8"W  <i>MPO(6405206-15)</i>
ANNULE	une profondeur de 6 mètres 1 décimètre L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'28.4"N 061°33'29.1"W  <i>MPO(6405206-16)</i>
ANNULE	une profondeur de 5 mètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'39.1"N 061°33'29.2"W  <i>MPO(6405206-17)</i>
ANNULE	une profondeur de 6 mètres 9 décimètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'38.1"N 061°33'30.7"W  <i>MPO(6405206-18)</i>
ANNULE	une profondeur de 6 mètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'38.8"N 061°33'33.4"W  <i>MPO(6405206-19)</i>
ANNULE	une profondeur de 4 mètres 2 décimètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'39.9"N 061°33'34.2"W  <i>MPO(6405206-20)</i>
ANNULE	une profondeur de 5 mètres L'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé par un nouvel avis permanent. Consulter la référence MPO(6408240) figurant dans cette édition.	47°36'39.1"N 061°33'35.3"W  <i>MPO(6405206-21)</i>
Coller	l'annexe graphique Par cette annonce, l'Avis 16-MAI-2003(T) est annulé. Consulter la référence MPO(6405206) figurant dans cette édition.  Annexe graphique téléchargement – <a href="http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4954_PA_292421.pdf">http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4954_PA_292421.pdf</a>	47°36'36.0"N 061°33'27.0"W  <i>MPO(6408240-01)</i>

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579085



**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Remplacer la bouée cylindrique de bâbord, verte, et le réflecteur radar, marquée D5 par une bouée à espar de bâbord verte, marquée D5  
(Voir la carte n° 1, Qg, S4) 51°47'45.5"N 096°50'04.0"W

(D2011007) MPO(6603672-01)

**6441 - West Channel including/y compris Anderton Channel, Ministicog Channel and/et Moose Channel to/à Shoalwater Bay - Nouvelle édition - 25-OCT-2002 - Inconnu**

04-FEV-2011 LNMD. 11-AVR-2008  
Porter une limite maritime en général entre 68°54'54.0"N 136°20'35.0"W  
(Voir la carte n° 1, N1.2)

et 68°54'22.0"N 136°31'50.0"W  
MPO(6603662-21)

Porter une légende NIAQUNNAQ MARINE PROTECTION AREA/ZONE DE PROTECTION MARINE NIAQUNNAQ 68°55'36.0"N 136°33'35.5"W

MPO(6603662-22)

Porter une limite maritime en général entre 68°55'00.0"N 136°38'33.0"W  
(Voir la carte n° 1, N1.2)

et 68°55'23.0"N 136°41'48.8"W  
MPO(6603662-23)

Porter une limite maritime en général entre 68°55'53.5"N 136°46'31.0"W  
(Voir la carte n° 1, N1.2)

et 68°56'15.0"N 136°49'53.0"W  
MPO(6603662-24)

**7620 – Demarcation Bay to/à Liverpool Bay – Carte nouvelle – 02-MAI-1997 – NAD 1983**

04-FEV-2011 LNMD. 27-MARS-2009  
Porter une limite maritime en général joignant 69°35'10.0 »N 133°48'26.0 »W  
(Voir la carte n° 1, N1.2)

69°33'59.9"N 133°28'00.0"W  
et 69°23'39.2"N 133°26'40.4"W  
MPO(6603662-03)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA273357

Porter une légende KITTYGARYUIT MPA/ZPM KITTYGARYUIT 69°27'55.0"N 133°38'32.0"W

MPO(6603662-04)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA273357

Porter une limite maritime en général entre 69°30'33.6"N 135°45'54.2"W  
(Voir la carte n° 1, N1.2)

et 69°35'18.2"N 135°35'40.3"W  
MPO(6603662-08)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA273357

Porter une limite maritime en général entre 69°37'46.4"N 135°24'52.6"W  
(Voir la carte n° 1, N1.2)

et 69°29'48.6"N 135°12'49.8"W  
MPO(6603662-09)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA273357

Porter une limite maritime en général entre 69°28'07.6"N 135°20'22.9"W  
(Voir la carte n° 1, N1.2)

et 69°27'36.0"N 135°24'24.3"W  
MPO(6603662-10)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA273357

**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une limite maritime en général (Voir la carte n° 1, N1.2) entre 69°25'51.8"N 135°32'23.7"W  
et 69°26'35.7"N 135°35'04.5"W  
MPO(6603662-11)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA273357

Porter une légende OKEEVIK MPA/ZPM OKEEVIK 69°32'27.0"N 135°30'00.0"W  
MPO(6603662-12)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA273357

18-FEV-2011 LNM/D. 04-FEV-2011  
Coller l'annexe graphique 69°02'00.0"N 136°55'55.0"W

Annexe graphique téléchargement – [http://www.chs-shc.gc.ca/patches/7620\\_PA\\_296900.pdf](http://www.chs-shc.gc.ca/patches/7620_PA_296900.pdf)  
MPO(6603665-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA273357

**7661 – Demarcation Bay to/à Philips Bay – Carte nouvelle – 14-MARS-1986 – NAD 1927**

04-FEV-2011 LNM/D. 03-OCT-2008  
Porter une limite maritime en général (Voir la carte n° 1, N1.2) entre 69°03'09.0"N 137°44'54.0"W  
et 69°03'11.0"N 137°24'00.0"W  
MPO(6603662-05)

Porter une légende NIAQUNNAQ MARINE PROTECTION AREA/ZONE DE PROTECTION MARINE NIAQUNNAQ 69°02'27.0"N 137°34'30.0"W  
MPO(6603662-07)

**7662 – Mackenzie Bay – Nouvelle édition – 14-NOV-2003 – NAD 1983**

04-FEV-2011 LNM/D. 27-MARS-2009  
Porter une limite maritime en général (Voir la carte n° 1, N1.2) entre 69°35'10.0"N 133°48'26.0"W  
et 69°33'59.9"N 133°32'09.7"W  
MPO(6603662-03)

Porter une légende KITTYGARYUIT MPA/ZPM KITTYGARYUIT 69°31'51.0"N 133°41'20.0"W  
MPO(6603662-04)

Porter une limite maritime en général (Voir la carte n° 1, N1.2) entre 69°30'33.6"N 135°45'54.2"W  
et 69°35'18.2"N 135°35'40.3"W  
MPO(6603662-08)

Porter une limite maritime en général (Voir la carte n° 1, N1.2) entre 69°37'46.4"N 135°24'52.6"W  
et 69°29'48.6"N 135°12'49.8"W  
MPO(6603662-09)

Porter une limite maritime en général (Voir la carte n° 1, N1.2) entre 69°28'07.6"N 135°20'22.9"W  
et 69°27'36.0"N 135°24'24.3"W  
MPO(6603662-10)

Porter une limite maritime en général (Voir la carte n° 1, N1.2) entre 69°25'51.8"N 135°32'23.7"W  
et 69°26'35.7"N 135°35'04.5"W  
MPO(6603662-11)

**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une légende OKKEEVIK MPA/ZPM OKKEEVIK	69°32'27.0"N 135°30'00.0"W <i>MPO(6603662-12)</i>
Porter	une limite maritime en général (Voir la carte n° 1, N1.2)	entre 69°03'09.0"N 137°44'54.0"W et 69°08'00.0"N 136°16'44.0"W <i>MPO(6603662-13)</i>
Porter	une limite maritime en général (Voir la carte n° 1, N1.2)	entre 69°04'25.0"N 136°07'45.0"W et 69°03'44.0"N 136°07'09.0"W <i>MPO(6603662-14)</i>
Porter	une limite maritime en général (Voir la carte n° 1, N1.2)	entre 69°01'19.0"N 136°04'45.0"W et 69°01'15.0"N 136°04'45.0"W <i>MPO(6603662-15)</i>
Porter	une limite maritime en général (Voir la carte n° 1, N1.2)	joignant 69°00'57.0 »N 136°05'41.0 »W 69°00'55.0"N 136°06'57.0"W 69°00'32.0"N 136°07'11.0"W 69°00'15.0"N 136°07'00.0"W 68°57'00.0"N 136°10'00.0"W 68°55'00.0"N 136°15'00.0"W et 68°54'22.0"N 136°31'50.0"W <i>MPO(6603662-16)</i>
Porter	une limite maritime en général (Voir la carte n° 1, N1.2)	entre 68°55'00.0"N 136°38'33.0"W et 68°56'15.0"N 137°00'40.0"W <i>MPO(6603662-17)</i>
Porter	une limite maritime en général (Voir la carte n° 1, N1.2)	entre 68°57'51.0"N 137°16'40.0"W et 68°59'20.0"N 137°21'36.0"W <i>MPO(6603662-18)</i>
Porter	une légende NIAQUNNAQ MARINE PROTECTION AREA/ZONE DE PROTECTION MARINE NIAQUNNAQ	69°02'00.0"N 137°11'27.0"W <i>MPO(6603662-19)</i>

**7662 – Trent Bay – Nouvelle édition – 14-NOV-2003 – NAD 1983**

04-FEV-2011		LNMD. 27-MARS-2009
Porter	une limite maritime en général (Voir la carte n° 1, N1.2)	entre 68°57'51.0"N 137°16'40.0"W et 68°59'25.0"N 137°18'39.7"W <i>MPO(6603662-18)</i>
Porter	une légende NIAQUNNAQ MARINE PROTECTION AREA/ZONE DE PROTECTION MARINE NIAQUNNAQ	68°58'40.0"N 137°18'00.0"W <i>MPO(6603662-20)</i>

**7663 – Kugmallit Bay – Nouvelle édition – 25-AVR-1997 – NAD 1983**

04-FEV-2011		LNMD. 14-JAN-2011
-------------	--	-------------------

**PARTIE 2 – Édition 2/2011  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une limite maritime en général (Voir la carte n° 1, N1.2)	joignant 69°35'10.0 »N 133°48'26.0 »W  69°33'59.9"N 133°28'00.0"W et 69°23'34.0"N 133°26'40.4"W MPO(6603662-03)
Porter	une légende KITTYGARYUIT MPA/ZPM KITTYGARYUIT	69°31'12.0"N 133°41'45.0"W MPO(6603662-04)

**7777 – Coronation Gulf Western Portion/Partie Ouest – Nouvelle édition – 30-MAI-1997 – NAD 1983**

04-FEV-2011		LNM/D. 15-OCT-2010
Coller	l'annexe graphique	68°10'51.0"N 113°43'48.0"W  Annexe graphique téléchargement – <a href="http://www.chs-shc.gc.ca/patches/7777_PA_295998.pdf">http://www.chs-shc.gc.ca/patches/7777_PA_295998.pdf</a> MPO(6603661-01)
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA373341	

**7950 – Jones Sound, Norwegion Bay and Queens Channel – Nouvelle édition – 03-MAI-1985 – Inconnu**

18-FEV-2011		LNM/D. 20-OCT-2000
Modifier	Adjoining Chart 7503 pour lire "Adjoining Chart 7569"	dans le cadre inférieur gauche par 75°05'00 » N 92°30'00 »W (env.) MPO(6603663-01)

**8007 - Halifax to/à Sable Island/Île de Sable, Including/y compris Emerald Bank/Banc d'Émeraude and/et Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable - Nouvelle édition - 30-AOÛT-2002 - NAD 1983**

11-FEV-2011		LNM/D. 14-JAN-2011
ANNULE	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 561 brasses au-dessous de la surface  La date d'enlèvement a été prolongée. L'avis du 2008-12-19(T), MPO(6304151-01) est annulé. Consulter l'avis du 2011-02-11(T), MPO(6305220-01) publié dans cette édition.	42°50'59.0"N 061°37'50.9"W  MPO(6304151-01)
ANNULE	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 863 brasses au-dessous de la surface  La date d'enlèvement a été prolongée. L'avis du 2008-12-19(T), MPO(6304151-02) est annulé. Consulter l'avis du 2011-02-11(T), MPO(6305220-02) publié dans cette édition.	42°44'20.7"N 061°34'29.9"W  MPO(6304151-02)
(T)Porter	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 561 brasses au-dessous de la surface  Cet avis remplace l'avis 2008-12-19(T), MPO(6304151-01). La date proposée d'enlèvement a été prolongée au septembre 2011. (contact Richard Boyce, Institut océanographique de Bedford, 902-426-3495). Institut océanographique de Bedford, 902-426-3495).	42°50'59.0"N 061°37'50.9"W  MPO(6305220-01)
(T)Porter	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 863 brasses au-dessous de la surface  Cet avis remplace l'avis 2008-12-19(T), MPO(6304151-02). La date proposée d'enlèvement a été prolongée au septembre 2011. (contact Richard Boyce, Institut océanographique de Bedford, 902-426-3495).	42°44'20.7"N 061°34'29.9"W  MPO(6305220-02)

**PARTIE 4 – Édition 2/2011**  
**CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

Arctique canadien, volume II, quatrième édition, 1985 —

Chapitre VII — Avant le paragraphe 177  
Supprimer : 7829  
Remplacer par : 7570

(C2010-043.01)

ATL 100 — Renseignements généraux — Côte atlantique, deuxième édition, 2007 —

Chapitre 1 — Supprimer le paragraphe 132  
Remplacer par : 132 Une **bouée de contrôle** indique des restrictions locales, tel qu'une limite de vitesse imposée, une restriction sur les activités nautiques, etc. Les explications des symboles marqués sur la bouée sont contenues dans le *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada)*.

(Q2010-055.1)

ATL 101 — Terre-Neuve — Côtes Nord-Est et Est, première édition, 1997 —

Chapitre 1 — Paragraphe 27 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 6/2004)  
Supprimer : cardinale Est  
Remplacer par : cardinale Sud

(N2011-00.5)

Chapitre 1 — Paragraphe 44  
Supprimer : 20 pieds (6,1 m)  
Remplacer par : 19 pieds (5,7 m)

(N2011-00.6)

Chapitre 1 — Supprimer le paragraphe 45 et le pictogramme de station de sauvetage lui attendant.

(N2011-00.7)

Chapitre 1 — Paragraphe 46  
Supprimer : la profondeur est de 18 pieds (5,5 m)  
Remplacer par : des profondeurs variant entre 9 et 16 pieds (2,6 et 4,9 m) se trouvent

(N2011-00.8)

Chapitre 1 — Après le paragraphe 287  
Insérer : <sup>287.1</sup> Un **quai** flottant en T se trouve à courte distance au SE du quai de l'usine de transformation du poisson. Un **feu** (267.2), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité Nord de la section extérieure du quai flottant. Une rampe de mise à l'eau est parallèle au quai flottant.

(N2011-00.9)

**PARTIE 4 – Édition 2/2011**  
**CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

Chapitre 2 — Paragraphe 309, après « 90 pieds (27 m). »

Ajouter : La **bouée** lumineuse cardinale Est (352.94), marquée « DSC », est mouillée à quelque 0,4 mille au Sud de Shoal Tickle. La **bouée** lumineuse de bâbord (352.96), marquée « DSP1 », est mouillée dans Shoal Tickle à courte distance à l'Ouest de l'extrémité SW de Birchy Island.

(N2011-01.0)

Chapitre 2 — Paragraphe 368, après « 1 pied (0,2 m) d'eau » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 11/1999)

Insérer : et marquée par la **bouée** lumineuse cardinale Ouest (359.9), marquée « DSR »

(N2011-01.1)

Chapitre 3 — Paragraphe 46, après « 133 pieds (40 m). »

Ajouter : Un haut-fond, couvert de 16 pieds (4,8 m) d'eau près de son extrémité, s'allonge sur 0,2 mille au Nord de l'île Nord du groupe Dog Bay Islands; la prudence s'impose.

(N2011-01.2)

Chapitre 3 — Après le paragraphe 90

Insérer : <sup>90.1</sup> Un **quai** public, d'une longueur de 203 pieds (62 m), offre des profondeurs variant entre 4 et 9 pieds (1,3 et 2,6 m); il est situé à courte distance au NE du quai flottant mentionné précédemment.

(N2011-01.3)

ATL 102 — Terre-Neuve — Côtes Est et Sud, deuxième édition, 2008 —

Chapitre 3 — Après le paragraphe 23

Insérer :  23.1 Pendant des périodes prolongées de forts vents soufflant des secteurs Est, SE et NE, on signale que ces derniers soulèvent une houle. Cette houle pénètre dans St. John's Harbour et déferle le long des quais. En général, ce phénomène est associé aux systèmes de tempête de fin d'automne et d'hiver de longue durée. On signale que l'énergie des vagues se manifesterait dans le port et serait encore plus considérable le long du côté Nord et à l'extrémité Ouest.

(N2011-01.4)

ATL 108 — Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest), première édition, 2006 —

Chapitre 4 — Paragraphe 188

Supprimer : (2002) une profondeur de 9 m

Remplacer par : (2009) une profondeur de 8,8 m

(Q2010-063.1)

**PARTIE 4 – Édition 2/2011**  
**CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, deuxième édition, 2002 —

Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 31

Remplacer par : <sup>31</sup> **L'Anse-au-Griffon** (48°56'N, 64°18'W) est un village, regroupé avec la ville de Gaspé, abritant un **havre** pour les pêcheurs situé à l'embouchure de la rivière qui se jette dans l'anse. Une partie des quais est en ruine. Ce havre est administré par le ministère des Pêches et des Océans; une usine de transformation de poissons y est implantée. Un brise-lames et une jetée, enrochée du côté Nord, s'étendent en direction Est et protègent l'entrée du havre. On y retrouve une **cale de halage**, un débarcadère, des prises d'eau et d'électricité et un treuil de déchargement.

(Q2010-066.1)

Chapitre 2 — Aux environs du paragraphe 31

Annuler le diagramme **L'ANSE-AU-GRIFFON** et le remplacer par le nouveau diagramme **L'ANSE-AU-GRIFFON** qui est annexé dans la **Partie 4** de cette édition mensuelle.

**L'ANSE-AU-GRIFFON** Diagram – PDF format - <http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec4feb11f.pdf>  
ou GIF format - <http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec4feb11f.gif>

(Q2010-066.2)

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec et fjord du Saguenay, troisième édition, 2007 —

Chapitre 2 — Aux environs du paragraphe 97

Annuler le diagramme **BASSIN LOUISE** et le remplacer par le nouveau diagramme **BASSIN LOUISE** qui est annexé dans la **Partie 4** de cette édition mensuelle.

**BASSIN LOUISE** Diagram – PDF format - [http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec4feb11f\\_1.pdf](http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec4feb11f_1.pdf)  
ou GIF format - [http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec4feb11f\\_1.gif](http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec4feb11f_1.gif)

(Q2010-023.1)

ATL 120 — Labrador, Camp Islands à Hamilton Inlet (y compris Lake Melville), première édition, 2004 —

Chapitre 1 — Paragraphe 66

Supprimer : Loran

(N2011-01.5)

ATL 121 — Labrador, Hamilton Inlet à Cape Chidley (y compris Button Islands et Gray Strait), première édition, 2004 —

Chapitre 1 — Paragraphe 54 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 10/2004)

Supprimer : 0,2 mille au SE

Remplacer par : 0,3 mille à l'ESE

(N2011-01.6)

CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, deuxième édition, 2010 —

Chapitre 1 — Paragraphe 40

Supprimer : ; le bassin est dragué à une profondeur de 8,2 m

(Q2009-022.1)

**PARTIE 4 – Édition 2/2011**  
**CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

CEN 302 — Lac Ontario, première édition, 1996 —

Chapitre 3 — Paragraphe 243

Supprimer : « *l'Édition annuelle* » jusqu'à la fin du paragraphe.

Remplacer par : et *l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs*.

(C2011-002.01)

Chapitre 3 — Supprimer le paragraphe 261.

(C2011-002.02)

Chapitre 3 — Supprimer le paragraphe 269.3 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 9/2000)

Remplacer par : <sup>269.3</sup> Tous les navires dont la hauteur hors tout dépasse 18,3 m (60 pi) et qui manœuvrent dans Inner Harbour, dans l'axe de la piste principale de l'aéroport *Toronto City Centre*, doivent rester à l'Est de la longitude 79°22'44"W. Une bouée d'endroit interdit marque la limite de cette approche.

(C2011-002.03)

Chapitre 3 — Paragraphe 280, après « 0,5 mille à l'Est du pont. »

Insérer : Une conduite de gaz naturel, submergée, franchit le chenal à 0,1 mille plus à l'Est.

(C2011-002.04)

Chapitre 3 — Paragraphe 284, après « *terminal maritime 51* »

Insérer : , situé du côté Sud de l'entrée de Ship Channel,

(C2011-002.05)

Chapitre 3 — Paragraphe 286

Supprimer : « *City of Toronto* » jusqu'à la fin du paragraphe.

Remplacer par : *Toronto Port Lands Company* (TPLC).

(C2011-002.06)

Chapitre 3 — Paragraphe 302

Supprimer : au Nord

Remplacer par : à l'Est

(C2011-002.07)

Chapitre 3 — Dans les environs du paragraphe 272, Tableau des Installations portuaires majeures Sous « **Chenal maritime — Côté Nord** »

Supprimer : TEDCO 440

Remplacer par : TPLC

(C2011-003.01)

CEN 303 — Welland Canal et Lac Érié, première édition, 1996 —

Chapitre 1 — Paragraphe 46, dernière ligne

Ajouter : Une canalisation submergée pour un système à bulles d'air a été installée entre l'extrémité de la digue de calibrage Sud de l'écluse n° 1 et la rive Ouest du canal.

(C2011-001.01)

**PARTIE 4 – Édition 2/2011**  
**CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

Chapitre 1 — Après le paragraphe 54

Insérer : <sup>54.1</sup> Une conduite submergée traverse le canal à 100 m au Sud du pont n° 4.

(C2011-001.02)

Chapitre 1 — Paragraphe 55, dernière ligne

Ajouter : Une canalisation submergée pour un système à bulles d'air a été installée entre l'extrémité de la digue de calibrage Sud de l'écluse n° 3 et la rive Ouest du canal.

(C2011-001.03)

CEN 308 — Canal Rideau et rivière des Outaouais, première édition, 2003 —

Chapitre 8 — Supprimer le paragraphe 3

Remplacer par : <sup>3</sup> La **profondeur critique** le long de la route principale de navigation est de 3 m, à Long Sault Bank près de Grenville. Les **hauteurs libres** sont de 15 m sous le pont Alexandra reliant Gatineau à Ottawa, de 15 m sous le pont du Long-Sault reliant Grenville à Hawkesbury et de 12,8 m sous le portique fixe à l'entrée aval de l'écluse de Carillon.

(C2010-065.1)

Chapitre 8 — Supprimer le paragraphe 136

Remplacer par : <sup>136</sup> À l'entrée aval de l'écluse, un **portique fixe** laisse une hauteur libre de 12,8 m.

(Q2010-065.2)

Chapitre 9 — Supprimer le paragraphe 4

Remplacer par : <sup>4</sup> Les **hauteurs libres** le long de la route principale de navigation sont : 12,8 m sous le portique fixe à l'entrée aval de l'écluse de Carillon; 13 m sous le pont de l'île-aux-Tourtes (*45°25'N, 73°59'W*); et 12 m sous les ponts à Sainte-Anne-de-Bellevue. La route secondaire de navigation au SW de l'île Perrot, à destination du lac Saint-Louis, offre une hauteur libre de 4,6 m, sous les ponts à Dorion. Les ponts sur la route de navigation de la rivière des Prairies laissent des hauteurs libres de 6,7 m au SSE de l'île Pariseau, 5,8 m au pont Lachapelle et 3,8 m à la hauteur de l'île Perry (*45°33'N, 73°42'W*).

(Q2010-064.1)

Chapitre 9 — Supprimer le paragraphe 9

Remplacer par : <sup>9</sup> Le **canal de Carillon**, d'une longueur de 0,3 M et d'une largeur variant entre 15 et 24 m, s'allonge depuis l'entrée aval de l'écluse de Carillon, située à l'extrémité NE du barrage. L'écluse offre une profondeur au seuil de 2,7 m. Le portique fixe à l'entrée aval de l'écluse laisse une hauteur libre de 12,8 m. Des **câbles aériens à haute tension** traversent le canal et laissent une hauteur libre de 15 m.

(Q2010-064.2)

**PARTIE 4 – Édition 2/2011**  
**CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

Chapitre 9 — Supprimer le paragraphe 134

Remplacer par : <sup>134</sup> Un **pont** (Jacques-Bizard), laissant une hauteur libre de 6,2 m, franchit la route de navigation au SE du secteur résidentiel de **L'Île-Bizard**. Des **conduites d'égout**, des **pipelines**, une **prise d'eau** et des **câbles sous-marins** gisent dans ce secteur. Une **estacade** pour le contrôle des glaces est installée annuellement, de novembre à mai environ, dans le secteur de l'île Jasmin (*45°30'N, 73°51'W*) situé à 0,9 M en aval du pont Jacques-Bizard. Des **bouées jaunes non lumineuses** (privé) sont mouillées pour marquer cette obstruction complète de la rivière; durant la période estivale, une **bouée lumineuse** (privé) demeure en position. Des *Avis à la navigation* sont émis pour annoncer la mise en place de l'estacade à l'automne et son enlèvement au printemps.

(Q2010-064.3)

Chapitre 9 — Attendant au paragraphe 134, ajouter le pictogramme d'avertissement.

(Q2010-064.4)

Chapitre 9 — Paragraphe 140, dernière ligne

Ajouter : Une **estacade** pour le contrôle des glaces est installée annuellement, de novembre à mai environ, à 0,2 M en amont du pont Lachapelle (*45°32'N, 73°44'W*). Des **bouées jaunes non lumineuses** (privé) sont mouillées pour marquer cette obstruction complète de la rivière. Des *Avis à la navigation* sont émis pour annoncer la mise en place de l'estacade à l'automne et son enlèvement au printemps.

(Q2010-064.5)

Chapitre 9 — Attendant au paragraphe 140, ajouter le pictogramme d'avertissement.

(Q2010-064.6)

**PARTIE 5 – Édition 2/2011**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu		Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
<b>TERRE-NEUVE</b>								
230.4	L'Anse au Loup, quai intérieur	51 31 20 56 49 44	Fl	R	4s	.....	2 Mât. 2.4	À longueur d'année.  Carte:4668 Éd. 02/11(N11-001)
231	L'Anse au Loup, quai extérieur	51 31 03.8 56 49 43	Fl	G	4s	5.1	2 Mât. 2.6	À longueur d'année.  Carte:4668 Éd. 02/11(N11-002)
267.02	La Scie Harbour, quai flottant							Rayer du Livre.  Carte:4522 Éd. 12/10(N10 - 052, 055, 061)
267.2	La Scie Harbour, quai flottant	49 57 35.4 55 36 05.6	Fl	R	4s	2.4	2 Mât.	À longueur d'année.  Carte:4522 Éd. 02/11
279.8	Cape Bluff	Au Nord de St Michaels Bay. 52 50 13.2 55 48 24	Fl	W	6s	54.7	4 Mât rouge, bande horizontale blanche. 2.9	Lum. 1 s; obs 5 s. Saisonnier.  Carte:5032 Éd. 02/11(N10-066)
299 H76.4	Brule Point - alignement	Lac Melville. 53 26 34.3 59 56 42.7	Oc	G	6s	7.9	13 Tour à claire-voie carrée, marque de jour trapézoïdale blanche, bande verticale rouge. 6.3	Lum. 4 s; obs. 2 s. Saisonnier.
300 H76.5		163°30' 88.4m du feu antérieur.	Oc	G	6s	19.2	13 Tour à claire-voie carrée, marque de jour trapézoïdale blanche, bande verticale rouge. 6.3	Lum. 4 s; obs. 2 s. Saisonnier.  Carte:4728 Éd. 02/11(N10-066)
301 H77	Kenamu River - alignement	Lac Melville. 53 28 14.6 59 54 52.4	Oc	G	6s	7.9	13 Tour à claire-voie carrée, marque de jour trapézoïdale blanche, bande verticale rouge. 6.4	Lum. 4 s; obs. 2 s. Visible sur l'alignement. Saisonnier.
302 H77.1		047°30' 1517.9m du feu antérieur.	Oc	G	6s	18.9	13 Tour à claire-voie carrée, marque de jour trapézoïdale blanche, bande verticale rouge. 18.6	Lum. 4 s; obs. 2 s. Visible sur l'alignement. Saisonnier.  Carte:4728 Éd. 02/11(N10-066)
321.3	Makkovik, quai	55 05 05.4 59 10 12.7	Fl	R	4s	2.8	4 Mât. 2.4	Saisonnier.  Carte:5045 Éd. 02/11(N10-066)
339.5	Giles Island	49 37 02.8 55 40 04.7	Fl	R	3s	10.7	4 Mât. 2.4	Lum. 0.5 s; obs. 2.5 s. Saisonnier.  Carte:4592 Éd. 02/11(N10-066)
353.25	Shoal Point (Lewisporte) - Bouée lumineuse DLW3	49 14 42.8 55 02 35	Fl	G	4s	.....	..... Espar verte, marquée "DLW3".	À longueur d'année.  Carte:4865 Éd. 02/11(N10-068)

**PARTIE 5 – Édition 2/2011**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

**TERRE-NEUVE**

362.5	<b>Bacalhao Island - Feu à secteurs.</b>	49 41 14.5 54 33 17.1	F R W G	.....	71	<b>23</b>	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge, bande verticale blanche. 3.6	Le feu est visible sur un arc de 5°, rouge de 301° à 300½°, oscillation rouge et blanc de 300½° à 299½°, blanc de 299½° à 297°, oscillation vert et blanc de 297½° à 296½° et vert de 296½° à 296°. Les secteurs cartographiés sont prolongés jusqu'à 3.3 NM du feu. La mise en service du feu sera faite à distance sur la voie 65A (156.275 MHz). Les navigateurs qui désirent que le feu soit mis en opération peuvent l'activer en appuyant trois (3) fois consécutifs sur le déclic du microphone radio dans une fenêtre de cinq (5) secondes sur la voie 65A (156.275 MHz). Le feu est désactivé automatiquement après 1 heure ou peut être désactivé en appuyant cinq (5) fois sur le déclic du microphone radio dans une fenêtre de cinq (5) secondes. À longueur d'année.
<b>Carte:4862</b> <b>Éd. 02/11(N10-066)</b>								
368.4	Change Island - alignement Sud- Ouest	49 34 33.1 54 24 32.2	Oc R	6s	11.7	13	Tour à claire-voie carrée, marque de jour trapézoïdale blanche, bande verticale rouge. 5.3	Lum. 4 s; obs. 2 s. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
368.5		130°24' 91.1m du feu antérieur.	Oc R	6s	18.1	13	Tour à claire-voie carrée, marque de jour trapézoïdale blanche, bande verticale rouge. 4.6	Lum. 4 s; obs. 2 s. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
<b>Carte:4862</b> <b>Éd. 02/11(N10-066)</b>								
385	Steering Island	Au SW de Middle Dog Bay. 49 31 00.7 54 27 35.9	Fl W	6s	11.6	5	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge, bande verticale blanche. 4.2	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année.
<b>Carte:4862</b> <b>Éd. 02/11(N10-066)</b>								
397	Musgrave Harbour, brise- lames	49 27 32.6 53 57 22.2	Fl R	3s	3.0	4	Mât. 2.4	Lum. 0.5 s; obs 2.5 s Saisonnier.
<b>Carte:4530</b> <b>Éd. 02/11(N10-066)</b>								
465	Random Head Harbour	Sur l'île Motion. 48 05 41.1 53 32 43.1	Fl W	3s	38.4	7	Tour cylindrique rouge et blanche. 10.2	Lum. 0.5 s; obs. 2.5 s. À longueur d'année.
<b>Carte:4852</b> <b>Éd. 02/11(N10-066)</b>								
467.22	Chance Cove, brise-lames	47 40 50 53 49 35.5	Fl R	4s	2.6	4	Mât. 2.6	À longueur d'année.
<b>Carte:4851</b> <b>Éd. 02/11(N10-066)</b>								

**PARTIE 5 – Édition 2/2011**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu		Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
<b>TERRE-NEUVE</b>								
470.1	Hant's Harbour, brise-lames	48 01 09.4 53 15 34.4	FI	R	4s	4.9	4 Mât. 2.5	À longueur d'année.  Carte:4850 Éd. 02/11(N10-066)
471.9	Thornlea, quai	À l'entrée du havre. 47 36 23.5 53 43 08.6	FI	R	4s	3.1	4 Mât. 2.6	À longueur d'année.  Carte:4851 Éd. 02/11(N10-066)
473.1	Grates Cove, quai	48 09 52.9 52 56 15.8	FI	R	4s	5.7	4 Mât. 3.0	À longueur d'année.  Carte:4853 Éd. 02/11(N10-066)
474.4	Bay de Verde, quai	À l'entrée du havre. 48 05 00.7 52 53 56.7	FI	R	6s	4.7	4 Mât. 2.6	Lum. 0.5 s obs. 5.5 s. À longueur d'année.  Carte:4850 Éd. 02/11(N10-066)
475.1	Ochre Pit Cove, quai							Rayer du Livre.  Carte:4850 Éd. 02/11(N09-056, N10-066)
475.1	Ochre Pit Cove, brise-lames.	47 54 46.3 53 04 00.1	FI	G	4s	3.6	4 Mât. 2.6	À longueur d'année.  Carte:4850 Éd. 02/11(N09-056, N10-066)
482.71	Long Beach, brise- lames	47 40 23.3 53 14 23	FI	R	4s	.....	2 Mât. 2.4	Saisonnier.  Carte:4849 Éd. 02/11(N10-066)
482.72	Long Beach, brise- lames Nord	Havre Grace. 47 40 24.4 53 14 23	FI	G	4s	3.3	2 Mât. 2.4	Saisonnier.  Carte:4849 Éd. 02/11(N10-066)
482.73	Harbour Grace Small Boat, bassin Sud, quai	47 40 23.7 53 14 21	FI	R	4s	3.3	2 Mât. 2.1	À longueur d'année.  Carte:4849 Éd. 02/11(N10-066)
482.74	Harbour Grace Small Boat, bassin Nord, quai	47 40 24.2 53 14 21.5	FI	G	4s	3.5	2 Mât. 2.1	À longueur d'année.  Carte:4849 Éd. 02/11(N10-066)
486.2	Port de Grave, brise-lames Ouest	À l'entrée du havre. 47 35 03 53 12 47	FI	G	4s	5.1	2 Mât. 2.6	À longueur d'année.  Carte:4847 Éd. 02/11(N10-066)
487.1	Port de Grave, brise-lames intérieur Est	À l'entrée du havre. 47 35 05.7 53 12 42	FI	R	4s	3.0	2 Mât. 1.6	À longueur d'année.  Carte:4847 Éd. 02/11(N10-066)
492.6	Holyrood, brise- lames	47 23 19.2 53 07 40.4	Iso	G	1s	3.7	2 Mât. 2.3	À longueur d'année.  Carte:4848 Éd. 02/11(N10-066)

**PARTIE 5 – Édition 2/2011**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

**TERRE-NEUVE**

493.52	Bauline, brise-lames Nord	47 43 22 52 50 05	FI G	4s	3.2	2	Mât. 2.3	À longueur d'année.  <b>Carte:4847</b> <b>Éd. 02/11(N10-066)</b>
507.6	Petty Harbour, brise-lames Nord	47 27 51 52 42 17	FI R	4s	2.6	2	Mât. 2.3	À longueur d'année.  <b>Carte:4845</b> <b>Éd. 02/11(N10-066)</b>
508.23	Cape Broyle, quai public	47 05 42 52 56 45	FI R	4s	3.0	2	Mât. 2.4	À longueur d'année.  <b>Carte:4845</b> <b>Éd. 02/11(N10-066)</b>

**ATLANTIQUE**

646.2	Torbay French Rock - Bouée lumineuse TH2	45 11 14.2 61 16 47	Q R	1s	.....	.....	Espar rouge, marquée "TH2"	Saisonnier. (En place à longueur d'année).  <b>Carte:4233</b> <b>Éd. 02/11 (G10-209)</b>
646.4	Torbay Ledges - Bouée lumineuse TH4	45 11 44.6 61 17 13.7	FI R	4s	.....	.....	Espar rouge, marquée "TH4".	Saisonnier. (En place à longueur d'année).  <b>Carte:4233</b> <b>Éd. 02/11 (G10-211)</b>
646.7	Weber Shoal - Bouée lumineuse TH7	45 12 40.3 61 19 28.3	FI G	4s	.....	.....	Espar verte, marquée "TH7"	Saisonnier. (En place à longueur d'année).  <b>Carte:4233</b> <b>Éd. 02/11 (G10-213)</b>
662.2	Dover Bay - Bouée lumineuse PQ6	45 16 26.18 61 01 03.03	FI R	4s	.....	.....	Espar rouge, marquée "PQ6".	À longueur d'année.  <b>Carte:4233</b> <b>Éd. 02/11 (G10-245)</b>
662.9	Dover Harbour - Bouée lumineuse PQ11	45 16 50.5 61 01 34	Q G	1s	.....	.....	Espar verte, marquée "PQ11".	À longueur d'année.  <b>Carte:4233</b> <b>Éd. 02/11 (G10-247)</b>
767 H742	<b>Scatarie</b>	Pointe NE. de l'île Scatarie. 46 02 04.3 59 40 33.7	FI W	15s	19.5	17	Tour carrée blanche, partie supérieure rouge. 13.9	Lum. 1 s; obs. 14 s. Feu de secours. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.  <b>Cornet - Son 2 s; sil. 3 s; son 2 s; sil. 3 s; son 2 s; sil. 48 s.</b> Le cornet est orienté à 105°.  <b>Carte:4375</b> <b>Éd. 02/11 (G10-239)</b>

**PARTIE 5 – Édition 2/2011**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu		Hauteur focale en m. au-dessus de l'eau	Portée Nominale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	-------------------------	--	---	-----------------	--	--

**ATLANTIQUE**

862 <i>H1182</i>	Caveau Point - alignement	À l'extrémité de la pointe. 46 38 56.6 61 00 00.6	F	R	.....	16.8	14	Tour à claire-voie carré, marque de jour trapézoïdale blanche, bandes verticales rouges. 6.6	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
863 <i>H1182.1</i>		107°55' 200.9m du feu antérieur.	F	R	.....	29.2	14	Tour carrée blanche, bande verticale rouge. 8.5	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
925.1	Wallace, quai	Extrémité du quai. 45 48 55.9 63 28 25.1	FI	R	3s	6.3	6	Tour à claire-voie carrée, 3 marque de jour triangulaire rouge.et blanche, triangle rouge au centre. 5.4	Lum. 1 s; obs. 2 s. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
1035.5	Skidders Pond, brise-lames Nord	Extrémité du brise- lames Nord. 46 57 59.2 64 07 33.1	FI	G	5s	4.2	3	Mât cylindrique. 3.2	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
1047	Savage Harbour	46 26 00.9 62 49 56.1	FI	W	4s	4.9	3	Mât de révérence. 3.3	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
1055	Rustico Harbour, brise-lames Nord	Extrémité du brise- lames Nord. 46 27 25.2 63 17 16.9	FI	R	3s	2.7	4	Mât cylindrique. 1.8	Lum. 1 s; obs. 2 s. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
1060.01	New London	46 30 37.4 63 29 13.9	Iso	W	4s	13	7	Tour carrée blanche, partie supérieure rouge. 13.3	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
1081	<b>Northport – alignement</b>	Près de l'extrémité du quai de la voie ferrée. 46 47 42.2 64 03 32.5	Iso	G	1s	9.2	15	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire blanche, bande verticale rouge. 8.2	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
1082		244°54' 277.3m du feu antérieur.	Iso	G	4s	12.8	15	Tour carrée blanche, bande verticale rouge. 11.8	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
1685.3	Cap-Chat, brise- lames	Gaspésie 49 06 01.7 66 41 15.7	FI	R	6s	18.0	8	Tour carrée. 15.7	Lum. 1 s; obs. 5 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.

**Carte:4449**  
**Éd. 12/11 (G10-237-238)**

**Carte:4402**  
**Éd. 12/11 (G10-244)**

**Carte:4906**  
**Éd. 02/11 (G10-232)**

**Carte:4425**  
**Éd. 02/11 (G10-233)**

**Carte:4467**  
**Éd. 09/10 (G10-234)**

**Carte:4467**  
**Éd. 02/11 (G10-235)**

**Carte:4492**  
**Éd. 02/11 (G10-230-231)**

**Carte:1230**  
**Éd. 02/11 (Q10-147)**

**PARTIE 5 – Édition 2/2011**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

**ATLANTIQUE**

1891.2 H2246	Pointe aux Pins	Extrémité Ouest de l'île aux Grues. 47 02 24.7 70 34 30.6	Fl G 6s	10.9	6	Tour à claire-voie carrée. 9.6	Lum. 1 s; obs. 5 s. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.	<b>Carte:1317</b> <b>Éd. 02/11 (Q09-111)</b>	
1993.7 H2343	Pointe-au-Platon	Sur la Pointe. 46 40 12.4 71 50 48.4	Iso Y 2s	9.6	7	Tour à claire-voie, marques de jour rectangulaires lattées orange. 8.0	Visible de 087°45' à 272° par l'Est., le S. et l'W. Mode de secours. Réflecteur radar. À longueur d'année.	<b>Carte:1314</b> <b>Éd. 02/11 (Q11-002)</b>	
2286 H2456	<b>Courbe de Bellmouth</b>	45 55 12.9 73 12 31.1	F R	.....	22.1	15	Tour à claire-voie, marque de jour rectangulaire orange et blanche. 12.2	Feu de référence visible sur le relèvement 024°46' avec le feu postérieur de la Route de Contrecoeur . Mode de secours. À longueur d'année.	<b>Carte:1311</b> <b>Éd. 02/11 (Q11-002)</b>
2292 H2460	<b>Lavaltrie - alignement</b>	Sur le bord de la rive, côté Est. de l'île de Lavaltrie. 45 52 59.1 73 15 50.1	F G	.....	7.9	16	Tour carrée blanche, marque de jour orange, bande verticale noire. 3.8	Mode de secours. Visible sur l'alignement. À longueur d'année	<b>Carte:1311</b> <b>Éd. 02/11 (Q11-002)</b>
2293 H2460.1	<b>Racon -, (N) Bande X &amp; S</b>	Sur un pilier, 208°34' 560.8m du feu antérieur.	F G	.....	19.9	16	Tour à claire-voie, marque de jour lattée orange, bande verticale noire. 16.4	Mode de secours. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.	<b>Carte:1311</b> <b>Éd. 02/11 (Q11-002)</b>
2317 H2478	<b>Traverse Verchères - alignement</b>	Sur la rive Sud. 45 47 46.2 73 19 38.6	F G	.....	15.8	16	Tour cylindrique blanche, marque de jour rectangulaire verticale noire.	Mode de secours. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.	<b>Carte:1311</b> <b>Éd. 02/11 (Q11-002)</b>
2318 H2478.1		056°03' 494.5m du feu antérieur.	F G	.....	25.8	16	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire orange, bande verticale noire.	Mode de secours. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.	<b>Carte:1311</b> <b>Éd. 02/11 (Q11-002)</b>
2346 H2490	Île Ste-Thérèse - alignement amont	Sur la rive Est de l'île aux Vaches. 45 39 52.8 73 27 58.3	F G	.....	11.4	8	Tour cylindrique, marque de jour rectangulaire orange. 4.0	Mode secours. Visible 360°. Intensité renforcée sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	<b>Carte:1310</b> <b>Éd. 02/11 (Q11-002)</b>
2347 H2490.1		024°50' 1,262.1m du feu antérieur.	F G	.....	26.3	8	Tour cylindrique, marque de jour orange, bande verticale noire. 19.7	Mode secours. Visible 360°. Intensité renforcée sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	<b>Carte:1310</b> <b>Éd. 02/11 (Q11-002)</b>

**PARTIE 5 – Édition 2/2011**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu		Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	---	-------------------------	--	--

**EAUX INTÉRIEURES**

397.1	Dawson Point Nord	Quai du traversier. 44 12 55.7 76 25 33.9	F	G	.....	7.9	.....	Mât cylindrique.	Aide privée. À longueur d'année.	<b>Carte:2017</b> <b>Éd. 02/11</b>
519.6	Humber Park	43 36 43.5 79 28 45	Fl	R	4s	10.3	5	Tour cylindrique blanche, partie supérieure rouge. 6.0	Saisonnier.	<b>Carte:2085</b> <b>Éd. 02/11(B11-002)</b>
597.4	Pelee Passage - Bouée à espar lumineuse Est E6	Au Sud du haut-fond Southeast. 41 49 12.1 82 28 11.6	Fl	R	4s	.....	.....	Espar rouge, marquée "E6".	À longueur d'année.	<b>Carte:2123</b> <b>Éd. 02/11</b>
817	Otter Islands (Baie Georgienne) - alignement	Côté Sud de l'île Otter Sud. 45 17 09.2 81 41 41.2	F	W	.....	10.6	14	Mât cylindrique, marque de jour trapézoïdale blanche, bande verticale orange. 6.7	Saisonnier. (En place à longueur d'année).	
818		040°26' 924m du feu antérieur.	Fl	W	.....	15.5	14	Mât cylindrique, marque de jour blanche trapézoïdale, bande verticale orange. 6.2	Saisonnier. (En place à longueur d'année).	<b>Carte:2274</b> <b>Éd. 02/11</b>
845	Nottawasaga Island								Rayer du Livre.	<b>Carte:2283</b> <b>Éd. 02/11(D11-001)</b>
1114	Rosspoint Point	Sur la pointe. 48 49 29.9 87 32 51.9	Fl	W	4s	8.6	5	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 6.5	Saisonnier.	<b>Carte:2312</b> <b>Éd. 02/11</b>
1757.8	Mille 336.6 - alignement	Sur le côté Est. 62 58 48 123 13 36	F	W	.....	16.4	15	Tour à claire-voie carrée, marque de jour trapézoïdale blanche, bande verticale rouge. 9.1	Visible sur l'alignement. Saisonnier.	
1757.9		359° 108m du feu antérieur.	F	W	.....	30.0	15	Tour à claire-voie tripode, marque de jour trapézoïdale blanche, bande verticale rouge. 18.3	Visible sur l'alignement. Saisonnier.	<b>Carte:6413</b> <b>Éd. 02/11</b>

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
**RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION**

Date: .....

Nom du navire ou de l'expéditeur: .....

Adresse de l'expéditeur: .....  
Numéro Rue

Ville: ..... Prov. / Pays: ..... Code Postal/ Zip Code : .....

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur (si approprié): .....

Date de l'observation: ..... Heure (UTC): .....

Position géographique: .....

Coordonnées de la position: Lat: ..... Long: .....

Méthode de positionnement:  DGPS  GPS avec WAAS  GPS  Radar  Autre

Système de référence géodésique utilisé:  WGS 84  NAD 27  Autre

Exactitude estimée de la position: .....

N°. de la carte: ..... Informations:  NAD 27  NAD 83

Édition de la carte: ..... Dernière correction appliquée: .....

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) .....

\*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*) .....

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

*Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

[atn-aln@dfo-mpo.gc.ca](mailto:atn-aln@dfo-mpo.gc.ca)

**OU**

Hydrographe fédéral  
Service hydrographique du Canada  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

[CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA)

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante:

[info@dfo-mpo.gc.ca](mailto:info@dfo-mpo.gc.ca)

(Veuillez inclure votre code postal et votre adresse de courriel)